

CDT MAG

DU CHIRURGIEN-DENTISTE

N° 1953
14 OCTOBRE 2021

DIPA L'arnaque

SCANDALE DENTEXIA
5 ANS APRÈS,
LE COMBAT CONTINUE

IMPLANTOLOGIE
UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE
EN ACCÈS LIBRE



PROXI DENTAL

**INNOVATION
SÉCURITÉ
EXIGENCE**

Imetric
Swiss 3D Scanning Systems



**1 Zircone
Multicouche
offerte**



30%
de réduction
pendant 2 Mois
Pour tout
nouveaux clients



**Proxi
Dental**
LES PROTHÉSISTES DENTAIRES ASSOCIÉS

Proxi Dental - Les prothésistes dentaires associés
5, rue Darcet - 75017 Paris
Tél. : 01.53.09.39.90 - Fax : 01.53.09.39.99
Site : www.proxidental.com

N°Azur 0 810 310 308

PRIX APPEL LOCAL

* Fabrication en laboratoire certifié ISO 9001 et ISO 13485, matériaux normes CE exclusivement



ÉDITO

À NOS DÉMONSTRATIONS, IL FAUT AJOUTER LES CONSTATS DE L'IGAS QUI N'ONT PAS RÉUSSI À ÉBRANLER LES DÉCIDEURS

Il ne sait toujours pas !

« Depuis le scandale sanitaire Dentexia et ses milliers de victimes, les services ministériels ne peuvent pas dire *je ne savais pas* »¹. Ainsi s'intitulait, il y a tout juste deux ans, l'un des articles du grand dossier³ consacré au drame qui a coûté la vie à une patiente dans un centre dentaire low-cost à Cannes.

Nous y avons rappelé, pour la dixième fois au moins (!), le mécanisme de tromperie des centres associatifs low-cost où la gestion effective est confiée à des sociétés commerciales, en violation flagrante de la loi qui prévoit que « *le centre de santé est géré par un organisme à but non lucratif dont la gestion doit être désintéressée* »³.

Nos alertes remontent à début 2012⁴, quand la loi HPST commençait à produire ses effets pervers. D'emblée, nous avons posé la question du coût humain, en matière de santé publique ; « *Le low-cost à quel prix ?* »⁵. Depuis, nous n'avons cessé d'apporter démonstrations et preuves, alertes et communiqués, dossiers et témoignages, sur la fraude, les falsifications, l'escroquerie des faux « philanthropes ».

« *Avec l'Ordre, nous étions bien seuls* »⁶, à les affronter devant les tribunaux⁷, à mettre au jour leur fonctionnement et à mettre en garde contre les risques sanitaires. Depuis sept ans, nous présentons, à chaque loi de financement de la sécurité sociale, une proposition argumentée et structurée pour intégrer à l'article L.6323-1 du code de la santé publique, une autorisation préalable de l'ARS à toute création de centre dentaire. À chaque low-cost dentaire ouvert en milieu urbain déjà saturé, nous rappelons que les centres associatifs doivent s'installer dans les territoires démographiquement démunis où, selon la loi, leur mission est d'apporter les soins de premiers recours...

Mais chez les élus, comme chez les hauts fonctionnaires, nous n'avons rencontré qu'une sourde oreille ou un regard condescendant. Nous ne défendions que notre profession, pensaient-ils !

Du bout des doigts, le ministère a répondu avec l'ordonnance du 12 janvier 2018 (relative aux conditions de création et de fonctionnement des centres de santé), une mouture délavée du projet initial, une réforme avortée⁸.

À toutes nos démonstrations, il faut ajouter les constats éloquentes de l'IGAS qui n'ont pas réussi à ébranler la conscience des décideurs : « *...des pratiques commerciales pouvaient contredire les objectifs assignés par la loi...* » ou encore : « *La mission attire l'attention des décideurs sur la nécessité de définir rapidement des critères de vigilance pour activer des contrôles ciblés et associant, en tant que de besoin, les autres services de l'État compétents, sur tout centre dentaire présentant un risque de dérive commerciale* »⁹. Ces rapports, les conclusions des experts, les évidences partagées par tous, n'y font rien ; le même drame se répète encore et encore !

Réagissant au dernier scandale (« Proxidentaire », à Belfort et en Côte-d'Or), le ministre de la Santé, a déclaré : « *Ces centres sont de l'escroquerie et un danger public. J'ai demandé, le vendredi 24 septembre 2021, aux Agences régionales de santé de me donner la liste exhaustive de tous ceux qui sont identifiés comme déviants pour les empêcher de développer d'autres centres et qu'on les attaque en justice.* »

Jusqu'à-là, il ne savait pas !

Marc Sabek
Vice-président
@marcsabek

1. Le Chirurgien-Dentiste de France n° 1860 du 3 octobre 2019.

2. T. Soulié : L'esprit du lucre, *ibid.*

3. Ch. Daniel, P. Vienne, IGAS : Les centres de santé dentaires : propositions pour un encadrement améliorant la sécurité des soins, La Documentation Française, janvier 2017, tome I, pages 54 et s.

4. Roland L'Herron : « Santé low-cost ou santé publique » (édito), *Le Chirurgien Dentiste de France* n° 1517 du 23 février 2012.

5. *Ibid.*

6. Le Chirurgien Dentiste de France no 1697-1698 du 25 février - 3 mars 2016.

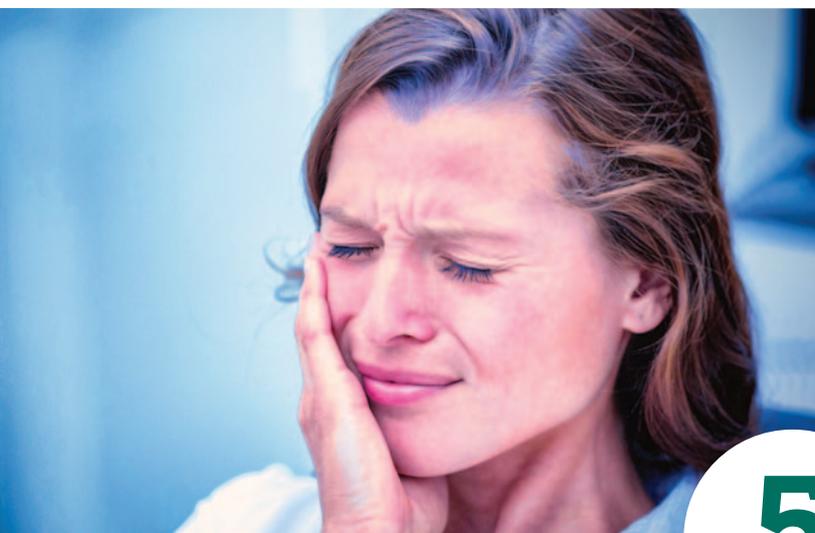
7. Dernier épisode : « Information ou concurrence, les juges tranchent » : CDF Mag 1947 du 2 septembre 2021.

8. Le Chirurgien-Dentiste de France n° 1791-1792 du 15-22 mars 2018.

9. Ch. Daniel, P. Vienne, IGAS, op. cit., p. 50.

SOMMI

CDF^{MAG}



5

Éditorial

par Marc Sabek

Profession

- 5 **SCANDALE DENTEXIA**
Cinq ans après, le combat continue
- 8 **RETRAITE**
Un résultat négatif anticipé

Politique

- 11 **DIPA L'ARNAQUE**
Rupture de confiance
- 12 Thomas Fatome, l'illusionniste
- 13 L'entourloupe de l'Assurance maladie
- 17/18 **L'ACTU EN BREF**



11

Pratique

- 20 **IMPLANTOLOGIE**
Un ouvrage de référence en accès libre
- 23 **CDF-SERVICES**
Délai de conservation des documents
pour le cabinet dentaire
- 25-28 **L'ACTU EN BREF**

AIR e

Scientifique

29 Sélection Congrès ADF 2021
24 novembre : les premiers pas
du praticien

30 Congrès ADF 2021
Les clés pour un premier
lambeau d'assainissement



33



Évasion

33 **CINÉMA**
Retrouver la lumière

39 **CULTURE**
Les dessins du duc d'Aumale

45 **AUTOMOBILE**
DS 4 / 2021

45



Photo de couverture :
© Julie Bourgues



CETTE SEMMAINE DANS LE MAG

Rupture de confiance ! C'est avec ces termes que Thierry Soulié qualifie les rapports entretenus avec l'Assurance maladie. Gérard Morel, vice-président des CDF, revient sur la procédure qui a contraint les confrères à rembourser tout, ou au moins une partie de leur DIPA.

Une première pour la Caisse de retraite : le résultat technique du régime complémentaire devrait être négatif en 2021. Marc Bouziges, trésorier de la CARCDSF, vous livre tous les éléments de ce résultat.

Affaire Dentexia : après 5 ans de procédure pénale, la bataille continue ! Ce scandale comptabilise plusieurs milliers de victimes. Et ce n'est pas tout : une nouvelle affaire « Proxidentaire » est aujourd'hui devant les tribunaux.

Découvrez l'ouvrage « Implantologie, bases fondamentales, conséquences cliniques », publié par Marc Bert, pionnier de l'implantologie en France. Et profitez d'un contenu gratuit sur www.dentaire365.fr, site de l'éditeur Parresia.

Notre sélection au congrès de l'ADF : le 24 novembre, conférence « Sixième année, thèse, et maintenant ? » d'Anaïs Chireux et Clément Remise, membres des U35.



Luc Lecerf
Rédacteur en chef

KOMBI

Laser combiné ERBIUM YAG 2940nm + DIODE 980nm

Le seul laser dentaire capable de couvrir toutes les applications lasers

Une révolution
en matière de chirurgie
lasers assistée

Ses applications :

Couper,
Coaguler,
Nettoyer,
Décontaminer,
Assainir,
Biostimuler,
Reconstruire...

**Erbium Yag
double longueur d'onde**
Erbium Yag 2980nm
+ Diode 980nm



**FORMATION LASER
OFFERTE**

Retrouvons-nous à l'ADF
du 23 au 27 novembre STAND 2M16

WISER 3 BLUE

Laser triple longueur d'onde
Laser Diode 16 Watts
450 (blue)/635/808 nm



ICONE 2 EVOLUTION

Laser Diode
Laser Diode 16 Watts 980 nm

LASER SIMPLER 2

Laser Diode
Laser Diode 10 Watts 980 nm



 **Kaēlux**

LASERS DENTAIRES ET FORMATIONS

Pour plus d'informations : info@kaelux.com - www.kaelux.com - 0805 620 160



**DOCTOR
SMILE**

INNOVATION HAS A NAME

CINQ ANS après, le combat continue

La procédure pénale de l'affaire Dentexia, qui comptabilise plusieurs milliers de victimes entre 2012 et 2016, est toujours en cours. Une nouvelle affaire, « Proxidentaire », vient d'éclater et une pétition a été lancée pour mieux encadrer les centres dentaires. Elle est accessible sur le site du Sénat.

La liquidation judiciaire de Dentexia et de ses centres dentaires low cost a été prononcée en mars 2016. Pour autant, le scandale sanitaire dont elle est à l'origine est loin d'être clos. Son fondateur, Pascal Steichen, est poursuivi au pénal pour, entre autres, abus de confiance, pratique commerciale trompeuse, escroquerie en bande organisée et complicité de violences volontaires ayant entraîné une mutilation et/ou une infirmité permanente. À ce jour, près de 1600 patients se sont constitués partie civile. « *Le 14 septembre, la Cour d'ap-*

pel de Paris a rejeté une requête en nullité déposée par M. Steichen : nous nous en réjouissons même si nous sommes à peu près certains qu'il se pourvoira en cassation », pointe Abdel Aouacheria, fondateur du Collectif contre Dentexia et vice-président de l'association La Dent bleue.

Enquête toujours en cours

Heureux que la procédure pénale suive son cours, il ne cache pas toutefois son inquiétude. « *Dans un courrier adressé à un membre du Collectif fin 2020, les deux vices-procureurs en charge du dossier précisent que la justice ne dispose pas, à ce jour, de moyens suffisants pour faire avancer l'instruction aussi vite que souhaité et que la pandémie n'a pour ainsi dire rien arrangé*, détaille-t-il. *Cela nous interroge beaucoup sur la tenue d'un procès dans un délai raisonnable.* »

Cette incertitude « *alimente le stress et le doute* » parmi les victimes. « *Nous savons que nos chances d'être un jour dédommagés sont minces, voire nulles*, poursuit M. Aouacheria. *Mais il est important que justice soit rendue et que les préjudices physiques et psychologiques des victimes soient reconnus.* » Il rappelle que des patients, qui se sont à l'origine adressés à un centre dentaire low cost en raison de leurs difficultés financières, ont avancé



des frais conséquents parfois sans avoir été soignés⁽¹⁾ tandis que d'autres se sont retrouvés mutilés voire édentés.

Une aide à la reprise des soins

Le Fonds national d'action sanitaire et sociale (FNASS) de l'Assurance maladie a débloqué 1,5 million d'euros d'aide partielle ou totale à la reprise de soins d'anciens patients de Dentexia. « Environ 500 d'entre eux en ont bénéficié sur 1000 dossiers déposés, détaille M. Aouacheria. La reprise de soins est désormais achevée pour certains ; elle est toujours en cours pour d'autres. Mais nous restons préoccupés pour tous ceux dont les demandes d'aide n'ont pas abouti ou qui n'ont pas déposé une demande dans les délais impartis... ainsi que ceux dont, depuis, les implants se détachent, les prothèses cassent pour cause de malfaçons... ils n'ont plus de recours possibles ».

Il remercie « les nombreux chirurgiens-dentistes qui ont pris en charge les victimes de Dentexia » et souhaite balayer les éventuelles craintes de « co-responsabilité ». Une note de la Direction des Affaires juridiques du ministère des Affaires sociales et de la Santé, en date du 7 juillet 2016, confirme que « la responsabilité civile d'un chirurgien-dentiste » ne peut être « partagée in solidum avec un autre praticien » que « lorsque des fautes sont imputables aux deux intervenants »⁽²⁾.

Une pétition sur le site du Sénat

Le risque d'autres scandales sanitaires n'est pas écarté. Deux centres Proxidentaire ont récemment fermé suite à une décision de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. « Notre inspection a révélé un grand nombre d'actes gravement injustifiés, a

OLIVIER VÉRAN DEMANDE LA LISTE DES CENTRES « DÉVIANTS »

Dans le sillage de l'affaire Proxidentaire, Olivier Véran a affirmé avoir demandé aux ARS, de lui « donner la liste exhaustive » de tous les centres « identifiés comme déviants » pour « les empêcher de développer d'autres centres » et « les attaquer en justice ». Ces centres « sont de l'escroquerie et un danger public », a-t-il pointé. Une affirmation tardive au regard des nombreux messages d'alertes envoyés par Les CDF.

ACCÈS À LA PÉTITION



© Jeremy/Adobe Stock

souligné Pierre Pribile, directeur général de l'ARS, auprès de France Inter le 1^{er} octobre. En particulier, « des patients se sont vu retirer des dents qui étaient pourtant saines ». Une enquête préliminaire a été ouverte.

« Nous avons par ailleurs reçu plusieurs témoignages de patients ou de salariés de centres dentaires low cost qui nous interpellent », relate Abdel Aouacheria. L'association La Dent bleue a donc lancé, le 29 septembre dernier, une pétition sur le site du Sénat. Elle y formule 16 propositions, parmi lesquelles : restaurer l'autorisation préalable des ARS à l'ouverture des centres de soins sous statut d'associations et « exiger la déclaration des liens et conflits d'intérêts » de leurs fondateurs ; faire en sorte que ces centres « soient fondés et administrés par des professionnels de santé diplômés » ; renforcer leur contrôle et « limiter le nombre de centres appartenant à une même enseigne pour éviter les transferts de trésorerie et la "transhumance" de patientèle ». Des propositions déjà avancées par Les CDF et reprises dans le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) de 2017 commandé par le ministère de la Santé⁽³⁾ !

Laura Chauveau

(1) Les sommes déboursées par les patients oscillent entre 490 et 27 000 euros, évalue M. Aouacheria. La majorité a investi entre 5 000 et 10 000 euros.

Le Collectif contre Dentexia réunit plus de 3000 victimes. Selon la Cnamts, près de 6700 patients ont fréquenté les centres de santé Dentexia entre janvier 2015 et mars 2016.

(2) À consulter sur www.collectif-contre-dentexia.com/textes-de-loi

(3) « Les centres de santé dentaires : propositions pour un encadrement améliorant la sécurité des soins », janvier 2017, Igas.



SureSmile® Aligner

Atteignez vos objectifs en toute transparence

Fort de 20 années d'expérience, rien n'est laissé au hasard dans la fabrication des gouttières **SureSmile Aligner**. Le plan de traitement numérique est réalisé par des techniciens de laboratoire expérimentés et la fabrication fait appel aux toutes dernières technologies. Le processus de contrôle strict de qualité permet également de s'assurer que seuls les produits sans défaut quittent notre site de fabrication.

Avec **SureSmile**, Vous prenez les décisions. Nous les concrétisons.



Dispositifs médicaux pour soins dentaires, non remboursé par les organismes d'assurance maladie au titre de la LPP. Lisez attentivement les instructions figurant dans la notice (ou sur l'étiquetage) avant toute utilisation. SureSmile Aligner Indication : logiciel pour soin orthodontique avec acquisition d'image, planification et administration du traitement, suivi des soins et conception du système de gouttière d'alignement sur mesure. Classe/organisme certificateur : Im/ CE0123 Fabricant : Orametrix Inc. Rev. 02/2021

Dentsply Sirona France | Immeuble Le Colbert | 7 ter, rue de la Porte de Buc | 78008 Versailles Cédex | Tél : 01 30 97 65 00 | www.dentsplysirona.com



Un résultat négatif ANTICIPÉ !

Pour la première fois depuis la création de la Caisse de retraite il y a 73 ans, le résultat technique du régime complémentaire devrait être négatif en 2021. Toutefois, ce déficit n'entamera pas les réserves mais seulement les revenus générés par celles-ci...



Par Marc Bouziges
Trésorier CARCDSF

Chaque année, la CARCDSF effectue trois chiffrages de budget. Par exemple, pour celui de 2021, les administrateurs ont voté en octobre 2020 un projet qui fixe les paramètres de cotisations (1) et de prestations pour l'année 2021. Au 1^{er} septembre 2021, elle affine son projet par une estimation d'une part à partir des données connues, d'autre part, en fonction des simulations démographiques et économiques effectuées au cours des quatre derniers mois de l'année. Ce budget 2021 ne sera validé par le conseil d'administration qu'en mai 2022 quand tous les comptes seront connus.

Une première qui ne coûtera pas !

Alors que le budget de la CARCDSF réalisé en 2020, hors aide Covid (36 M€) était en excédent de 1,1 M€, celui de 2021 devrait être le premier où le résultat technique du régime

complémentaire sera négatif. Le résultat technique d'un régime de retraite, c'est la différence entre les cotisations perçues et les prestations versées. Or, ce qui a été estimé au 1^{er} septembre 2021 (voir encadré), c'est un déficit de 24 millions d'euros. Cela signifie que les seules cotisations ne permettront pas de verser les prestations aux retraités et de financer les frais de gestion (3 M€ estimés en 2021 pour le régime complémentaire). Le manque devra donc être financé en puisant dans les réserves de la Caisse.

Toutefois, selon les prévisions de performances des marchés financiers et de l'immobilier, la CARCDSF mise sur un résultat financier 2021 qui sera supérieur au déficit technique envisagé. Au final, le capital ne sera pas amputé, mais seu-

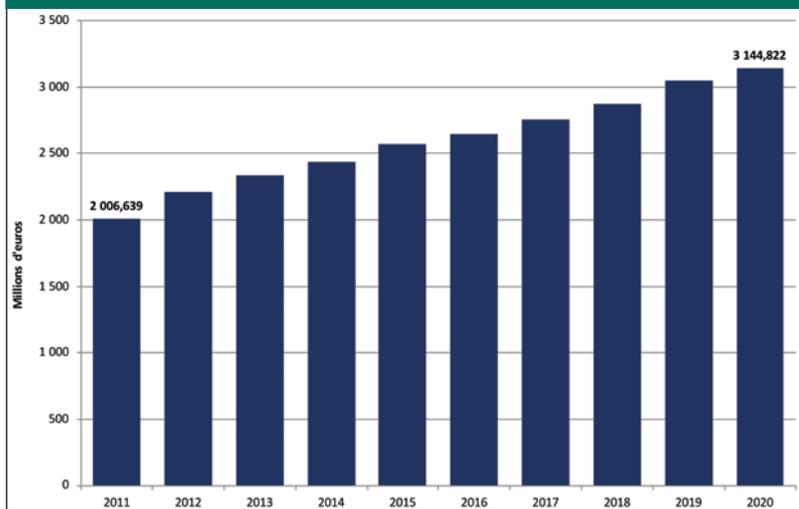
lement le revenu généré par les réserves ; revenus qui ont été positifs aux cours des cinq derniers exercices et surtout pendant 70 ans, sur les 73 années d'existence de la Caisse.

Le tableau ci-dessous concerne les cinq régimes gérés par la CARCDSF : régime complémentaire, régime PCV des chirurgiens-dentistes, régime PCV des sages-femmes, régime invalidité-décès des chirurgiens-dentistes et régime invalidité-décès des sages-femmes. Chaque régime bénéficie pour ses réserves propres de l'apport de l'excédent financier au pro rata de ses actifs dans le total des réserves : pour le RC, le pourcentage est de 84 %, donc cela représente 138,1 M€ en 2020.

Rappel des résultats de la gestion financière des exercices précédents (en M€)

	2016	2017	2018	2019	2020
Résultat financier	57,301	101,632	102,496	193,815	164,616
Réserves au bilan avant résultat année N	3 162,748	3 234,000	3 372,167	3 511,485	3 737,539
Résultat/réserves en %	1,81	3,13	+ 3,04	+ 5,52	+ 6,44

Évolution des réserves du régime complémentaire (en M€)



1) La cotisation au régime complémentaire de retraite de la CARCDSF se partage en deux parts la part forfaitaire et la part proportionnelle.

L'ESTIMATION AU 1^{ER} SEPTEMBRE

Budget estimé au 1^{er} septembre 2021 :

- **365,9 M€** : Cotisations ⁽¹⁾ des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes
 - **96,7 M€** : Cotisation forfaitaire des chirurgiens-dentistes
 - **17,9 M€** : Cotisation forfaitaire des sages-femmes
 - **247 M€** : Cotisation proportionnelle des chirurgiens-dentistes
 - **4,3 M€** : Cotisation proportionnelle des sages-femmes
- **389,9 M€** : Prestations retraite aux chirurgiens-dentistes et aux sages-femmes
 - **388,5 M€** : Versement de retraite aux chirurgiens-dentistes
 - **1,4 M€** : Versement de retraite aux sages-femmes
- Le résultat technique estimé sera en déficit de **24 M€**.

EYEZOOM™

LE PREMIER SYSTÈME D'AIDE OPTIQUE À 3 GROSSISSEMENTS RÉGLABLES

BASCULEZ ENTRE LES PUISSANCES DE GROSSISSEMENTS EN UN GESTE



EYEZOOM™



MINI EYEZOOM™

TROIS LOUPES EN UNE ADAPTEZ VOTRE NIVEAU DE PRÉCISION

- Brevet **Konica Minolta, Orascoptic**
- Résolution **Haute Définition**
- **Personnalisez vos loupes** : monture et système d'éclairage au choix
- Également disponible en 2 grossissements réglables (2.5x, 3.5x) : Mini EyeZoom™



SOCIÉTÉ DES CENDRES, LA TRADITION DE L'INNOVATION

RUPTURE de confiance



Thierry Soulié
Président

Laissera des traces. Indéniablement, le DIPA qui a constitué une aide salutaire à un moment où les cabinets dentaires étaient pour beaucoup clairement mis en danger par l'obligation de fermer pour raison sanitaire, se révèle un an plus tard, être une arnaque. Le mot n'est pas trop fort, tant intellectuellement que financièrement, tant sur le fond que sur la forme.

Intellectuellement, car cette aide ne devait concerner que la période impactée sans tenir compte de l'activité post-confinement.

Financièrement, car le mode de calcul pour la régularisation met aujourd'hui en difficulté des praticiens dont les charges se sont considérablement alourdies à cause du Covid-19.

Quant à la forme et le fond, la méthode est détestable et sournoise car les règles ayant prévalu lors de la déclaration et celles pour la régularisation ne sont pas les mêmes. Et tout cela, en dépit de nos alertes maintes fois réitérées...

Les chirurgiens-dentistes libéraux et leur personnel, comme bien d'autres, traversent une période compliquée par la crise sanitaire. Mais à quelle profession demande-t-on de rembourser les aides perçues ? Depuis des décennies, il leur est demandé de faire des efforts pour assurer l'accès aux soins de leurs patients et, alors qu'ils font de leur mieux pour répondre à cette mission, dans un contexte encore une fois particulièrement délicat, leur reprocherait-on ?

Ne pas être entendus sur des dossiers « chauds » et notamment celui-ci, où par un tour de passe-passe la CNAM récupère des sommes qui les pénalisent pour avoir eu le malheur de répondre aux demandes de leurs patients, à quelque chose d'outrancier et de méprisant. Que n'aurions-nous pas entendu s'ils ne l'avaient pas fait !

C'est pourquoi les CDF affirment que c'est réellement à une rupture de confiance, à laquelle nous assistons.



Thomas Fatome, L'ILLUSIONNISTE

Bien que prévue, la régularisation des aides perçues pendant le confinement brise la confiance entre l'Assurance maladie et la profession. La méthode de calcul, concoctée dans l'ombre, lui permet de récupérer une partie des aides prévues pour combler les charges des cabinets dentaires pendant le confinement.



Gérard Morel
Vice-président

Le métier d'illusionniste a trouvé un nouveau grand maître ! Les plus anciens ont connu Garcimore qui faisait disparaître une souris en gaffant ou Gérard Majax avec ses tours de cartes... Que tous se rassurent, la relève est là. Même Éric Antoine, l'actuel magicien préféré des Français risque d'être détrôné... Le nouveau grand maître se nomme Thomas Fatome, directeur de la Caisse nationale d'Assurance maladie. Le clou de son spectacle consiste à faire disparaître une partie de l'aide qui a été versée aux chirurgiens-dentistes lors de la crise sanitaire.

Cette aide leur avait été octroyée afin de couvrir leurs charges fixes pendant l'inactivité imposée du premier confinement. La grande difficulté de ce tour de passe-passe est de déléster le praticien grâce à une formule et quatre données, en inscrivant le tout dans un cadre réglementaire bien ficelé ! Une véritable prouesse d'expert.

Secret d'arnaque

Bien entendu, ce tour de passe-passe a nécessité des mois de préparation. Des réunions, des simulations ont été mises en œuvre et une équipe de collaborateurs qualifiés a été mobilisée pour parfaire l'exploit afin de le rendre le plus efficace possible. Dès l'élaboration des prémices du tour de magie, flairant l'arnaque, les CDF ont tenté de percer le secret... Mais évidemment, le maître de l'illusion s'est bien gardé de lever le moindre coin du voile afin que l'effet de surprise soit le plus grand. Le show bluffant a eu lieu au mois de juillet 2020. Après le spectacle, un factotum de Thomas Fatome a bien voulu dévoiler une partie

des arcanes de l'entourloupe. Pour découvrir son mécanisme, les CDF ont reconstitué sa mise en œuvre et découvert l'ingéniosité déployée pour bernier les victimes...

Perte de confiance

Les CDF remercient l'État d'avoir rapidement mis en œuvre le DIPA lors du premier confinement, alors que personne ne savait combien de temps durerait l'arrêt d'activité. En revanche, le coup de bâton magique porté au calcul du solde a plongé les praticiens dans un abîme d'incompréhension. En effet, cette manipulation des données et des méthodes de calcul a permis à la CNAM de verser 51 % des aides prévues initialement pour combler les charges des cabinets dentaires*. D'une aide bénéfique, nous versons dans la désillusion et la perte de confiance !

* Calcul effectué par les CDF à partir des données AGA 2019 et du taux d'activité moyen donné par la CNAM pour la période de confinement

L'ENTOURLOUPE de l'Assurance maladie

Décryptage d'une méthode de calcul visant à exiger le maximum de remboursement des aides octroyées aux chirurgiens-dentistes.

La principale roublardise utilisée par les sbires de Thomas Fatome, consiste à modifier la définition de l'activité du praticien. Pour les CDF, elle correspond simplement aux actes facturés. Pour le magicien de l'Assurance maladie, l'activité du cabinet dentaire est déformée en fonction de l'objectif : faire baisser le montant de l'aide ! Pour ce faire, il utilise deux techniques qui lui permettent de diminuer la valeur des honoraires perçus lors de la période de référence de 2019.

La première, bien connue des statisticiens et fréquemment utilisée, est le lissage des données sur l'année. Elle permet de diminuer automatiquement l'activité car elle inclut des jours sans revenus, comme les vacances, les jours d'inactivité ou de formation ! Ce lissage est d'autant plus efficace pour diminuer la valeur de la période intéressée que celle-ci correspond à une forte activité dans l'année.

La seconde technique est la mise en place d'un plafond à 30 275 € des honoraires de l'Entente directe sur la période



« La CNAM interprète le texte du décret pour une définition qui est la plus défavorable aux praticiens »

de calcul de l'aide. Ce dispositif exclu de facto une partie du chiffre d'affaires en Entente directe. C'est un bon coup de rabot dans le chiffre de référence 2019.

La baguette magique du plafonnement !

Afin d'assurer totalement l'illusion, l'année 2020 étant celle du confinement, les magiciens de l'Assurance maladie dopent artificiellement l'activité des chirurgiens-dentistes sur cette période. En effet, plus celle-ci apparaît importante, plus

l'aide baissera. Pour réussir ce tour de force, la CNAM interprète le texte du décret pour une définition qui est la plus défavorable aux praticiens. La méthode consiste cette fois par l'utilisation du plafond global, soit 30 275 €, sur l'intégralité de la période du 17 mars au 31 juin et non pas le plafond mensuel de 8650 €.

Ce plafonnement donne un effet différent sur les deux années et entraîne une inégalité de traitement :

- en 2019, pour une activité pleine, il sabre une partie des honoraires et diminue ainsi le chiffre H2019 (honoraires 2019).
- en 2020, il augmente artificiellement le chiffre H2020 (honoraires 2020) par la globalisation de l'entente directe.

Les données ainsi modifiées minimisent la différence entre les deux années et le résultat, H2019-H2020, qui correspond à la perte d'activité due au confinement, devient défavorable pour le calcul de l'aide.



Par ailleurs, il est établi que le taux de charge fixe varie selon l'activité entre 43,1 et 47,6 %. C'est là que notre magicien et ses équipes techniques donneront le meilleur d'eux-mêmes et atteindront le summum de la virtuosité. Pour définir la valeur des données H2019 et H2020, ils vont utiliser des notions que l'on ne retrouve que dans la physique quantique, qui révèle que deux réalités contradictoires peuvent exister en même temps !

Hautes sphères mathématiques

Pour encore exiger un peu plus de remboursement, la définition des honoraires s'avère différente selon que l'on calcule le montant de la perte d'activité ou le pourcentage d'activité. Un véritable coup de maître quantique : deux valeurs différentes pour la même donnée.

D'un côté, H2019 et H2020 représentent le montant des honoraires sans dépassement + le montant des honoraires soumis à ED pour le calcul de la perte d'activité (Montant de la perte d'activité de la période = H2019-H2020) et de l'autre, le montant des honoraires sans dépassement pour le calcul du pourcentage d'activité (pourcentage d'activité de la période = 2020/2019). N'ayant pas ce niveau de connaissance en mathématiques, les CDF ne comprennent toujours pas comment il est possible d'avoir une valeur différente pour une même donnée dans une seule formule. Toujours est-il que grâce à ces savantes définitions, les serveurs de la CNAM ont calculé le solde de l'aide diminuant pour tous sa valeur avec les conséquences que l'on connaît, un grand nombre de praticiens redevables d'un trop perçu !

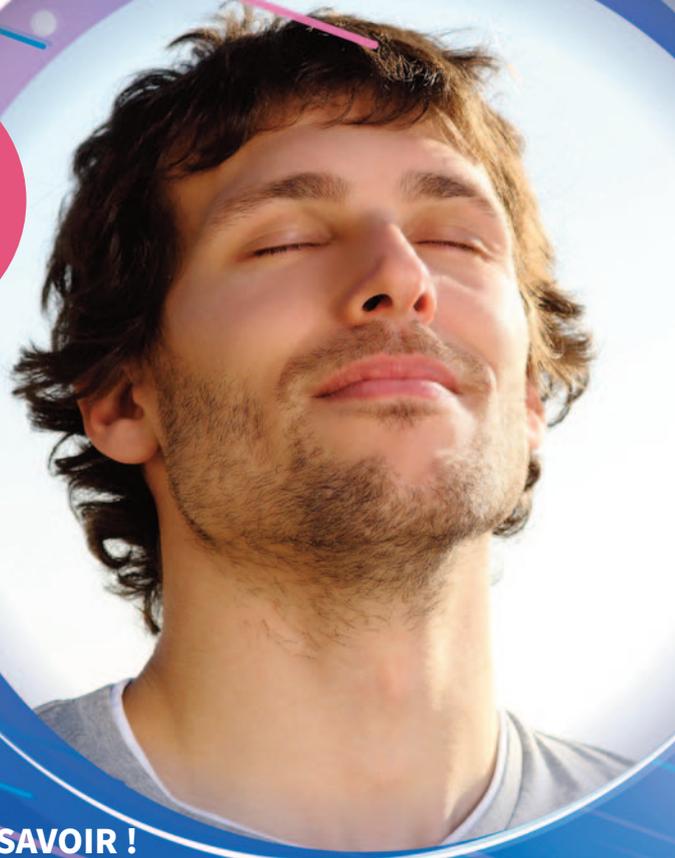
Pour contester
votre régularisation
Rendez-vous sur [CDF.fr](https://www.cdf.fr)



© Keryann/Adobe Stock

AMENDEMENT DIPA

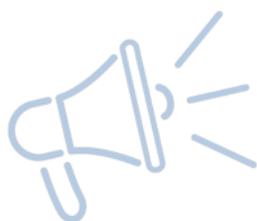
Les CDF ont proposé un amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale visant à préciser la période concernée par la régularisation de l'aide, qui doit être celle où le professionnel a sollicité le bénéfice du DIPA. Il s'agit d'éviter qu'on pénalise celui qui, dès la sortie du confinement, n'a plus demandé d'aide et s'est pleinement consacré à ses patients. La pénalité la plus criante est celle qui affecte les professionnels qui n'ont pas demandé d'aide pour le mois de juin 2020 et voient l'Assurance maladie leur réclamer le remboursement de l'aide perçue pour cette période. En effet, le décret (n° 2020-1807) qui précise les dates de calcul de l'aide définitive n'a été publié que le 31 décembre 2020. Son application par l'Assurance maladie se traduit par une globalisation des chiffres d'activité, du 16 mars au 30 juin, ce qui pénalise tous les professionnels de santé qui ont rapidement repris leur activité pour répondre aux besoins sanitaires des concitoyens et favorise ceux qui ont poursuivi leur inactivité.



L'ESPRIT TRANQUILLE.

PRENEZ LE TEMPS D'ÊTRE PLUS
EFFICIENT, JULIE VOUS OFFRE
UNE BULLE D'EXPERTISE.

DES INTERVENTIONS DE 45 MINUTES POUR TOUT SAVOIR !



OBJECTIF 2022 : RÉGLEMENTAIRE, OÙ EN EST-ON ?

Êtes-vous toujours à jour sur le réglementaire ? Julie Solutions dresse pour vous le panorama des évolutions réglementaires et les intègre à votre logiciel pour vous simplifier la vie.

MODE D'EMPLOI POUR BIEN DÉMARRER SON ACTIVITÉ EN CABINET : CRÉATION OU REPRISE DÉCOUVREZ PAR OÙ COMMENCER

Sur le point d'ouvrir ou de reprendre un cabinet dentaire, vous éprouvez le besoin d'être conseillé ? Profitez du retour d'expérience du Dr Bonne afin d'éviter les erreurs et sécuriser vos décisions....



REPENSER SON AGENDA AU SERVICE DE SA PRATIQUE, LA PREMIÈRE CLÉ POUR GAGNER EN EFFICACITÉ

Rendez-vous en chaîne, journées trop denses, urgences à caser... une gestion efficace de l'agenda est fondamentale pour bien organiser son activité et maîtriser son temps.

Et bien d'autres thèmes...

Découvrez le programme complet et réservez votre place
prochainement sur notre site www.julie.fr



dynamik@julie.fr



01 60 93 73 70



www.julie.fr



FERMETURE DÉFINITIVE DE DEUX CENTRES PROXIDENTAIRE



© Drazni/Adobe Stock

Les lanceurs d'alerte et sentinelles des CDF et conseillers départementaux de l'Ordre ont fait le job, les institutionnels ont suivi ! Les centres Proxidentaire de Belfort et Chevigny-Saint-Sauveur (Côte d'Or), suspendus administrativement depuis juin, ont en effet été définitivement fermés, a annoncé le 6 octobre le directeur de l'ARS Bourgogne Franche-Comté. Après examen des réponses apportées dans le cadre de la procédure contradictoire, l'ARS estime en effet que Proxidentaire n'est pas en mesure d'assurer une gestion de ses centres « *garantissant la préservation de la santé publique* ».

L'EAU SERA FLUORÉE AU ROYAUME-UNI

Le 23 septembre, les quatre Chiefs Medical Officers du Royaume-Uni ont annoncé que l'eau du robinet serait fluorée, afin de combattre la maladie carieuse. Reconnue comme moyen efficace et peu coûteux de réduire le fardeau de la pathologie et les inégalités de santé, cette volonté de fluoration intervient à la suite de dizaines d'années de combat entre contre et pro-fluor outre-Manche. Une diminution de 17 % de l'incidence chez les enfants issus des foyers les plus aisés est attendue, et jusqu'à 28 % chez les plus pauvres.



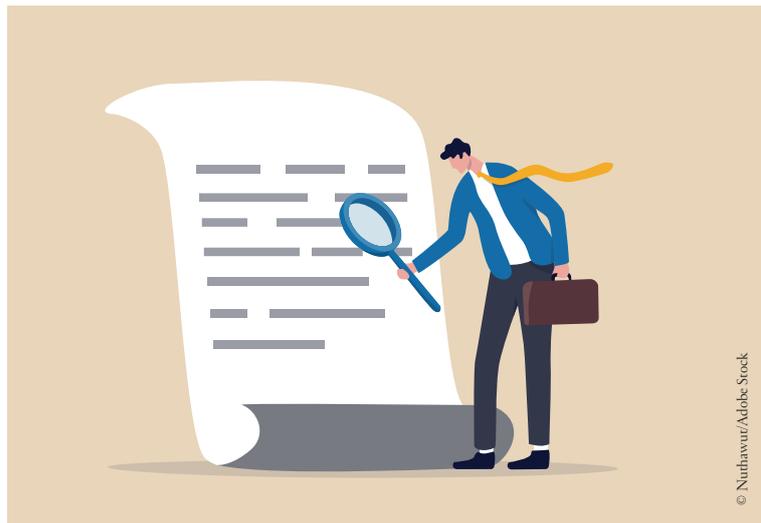
© hectorchristian/Adobe Stock

MORALHEATH, UN PROGRAMME OMS

Le 13 septembre dernier l'OMS a lancé officiellement le programme mOralHealth. Ce programme est le « petit dernier » de la famille « Be Healthy Be Mobile », initiative portée conjointement par l'OMS et l'UIT (Union internationale des télécommunications) qui allie la santé digitale et la lutte contre les maladies non-transmissibles. Le programme mOralHealth se divise en 4 modules : mOralHealth Literacy qui prévoit l'utilisation des SMS et autres moyens de communications rapides vers un public cible pour diffuser des messages de promotion de la santé orale, mOralHealth Training qui promeut le développement des programmes d'e-learning à destination des professionnels de premiers recours, mOralHealth Early Detection qui pousse l'utilisation de la télémedecine bucco-dentaire et enfin mOralHealth Surveillance qui propose d'utiliser le digital pour assister le déploiement des politiques de santé. À noter un fort accent français lors de ce lancement mondial du programme avec la présence du Dr Giraudeau de l'Université de Montpellier mais aussi Mickael Delafosse, maire de Montpellier, où le programme sera implémenté pour la première fois.

CPAM : VERS UNE RÉGULATION DES DÉPENSES

Le rapport de la Cour des comptes sur la situation de la Sécurité sociale en 2020 a été publié le 5 octobre. Comme elle l'avait déjà fait en 2020, la Cour estime que la régulation des dépenses d'assurance maladie « reste à rénover » et appellent à renforcer la « déconcentration » de cette régulation, via une « stratégie territorialisée de transformation de l'offre » et des marges de manœuvre significatives laissées aux acteurs locaux. Elle préconise d'élargir le périmètre de l'Ondam à l'ensemble des dépenses par branche, et de l'inscrire dans une trajectoire pluriannuelle étayée. Elle appelle enfin à lier une part significative de la rémunération des offreurs de soins en ville et à l'hôpital à l'atteinte d'objectifs de pertinence, en augmentant la part de la ROSP (rémunération sur objectifs de santé publique) à tous les professionnels de santé.



© Nurthawur/Adobe Stock



Medbone®
BIOMATERIALS



DEXTER
VECTEUR DE PROGRÈS

**L'EXCELLENCE AU SERVICE DE
LA MÉDECINE DENTAIRE**

**Aujourd'hui l'expert des produits
dentaires consommables,
Dexter s'associe à Medbone® Biomaterials
pour vous proposer un comblement osseux
100% synthétique**

adbone® TCP
BONE GRAFT
PHOSPHATE TRICALCIUM



CE
1639





Bienvenue
sur notre stand ADF **2L06**



- > Récupérateurs d'amalgame
- > Systèmes d'aspiration
- > Compresseurs
- > Hygiène et Désinfection
- > Collecte et Recyclage





Un ouvrage de **RÉFÉ** en accès libre

Marc Bert, l'un des pionniers de l'implantologie en France, a publié, en juillet dernier, l'ouvrage *Implantologie, bases fondamentales, conséquences cliniques*. Chose rare, il en propose le contenu gratuitement sur www.dentaire365.fr, le site de l'éditeur Parresia.

Quelle est la genèse de cet ouvrage ?

Marc Bert : Cet ouvrage est le fruit de mon expérience en implantologie en tant qu'expert judiciaire, depuis à peu près 35 ans, mais aussi en tant que praticien. J'ai posé mon premier implant en octobre 1970. J'ai constaté, dès le début, qu'il y avait toujours un certain pourcentage d'échecs. J'ai voulu les comprendre afin de les traiter efficacement et de les éviter. Je me suis rendu compte qu'il me manquait de nombreuses notions fondamentales que j'ai comblées en passant des C.E.S. (certificats d'études supérieures), des D.U. (diplômes universitaires) et en effectuant des recherches personnelles. C'est tout ce savoir accumulé en anatomie, en physiologie ou encore, en histologie, que j'ai réuni en un ouvrage unique mis en accès libre sur Internet.

Outre sa gratuité, quelle est son originalité ?

M.B. : J'ai, par le passé, publié trois ouvrages sur la compréhension des échecs en implantologie. Avec celui-ci, je suis revenu aux bases et fondamentaux indispensables de la discipline. L'implantologie est seulement survolée durant les études, obligeant les praticiens consciencieux à suivre des formations complémentaires de qualités diverses, certaines fort courtes... Cet ouvrage de 450 pages leur est donc très utile. De plus, l'époque étant plus à l'image qu'à l'écrit, j'ai



inséré le plus d'illustrations possible afin d'en rendre la lecture plus aisée.

Il s'articule autour de trois grandes parties. Pouvez-vous nous en dire plus ?

M.B. : Le premier, à travers neuf chapitres, porte sur l'os : sa composition, vascularisation et innervation, la liaison os-implant, les ennemis de l'os (échauffement, compression, tabac, alcool, pathologies générales), les contraintes auxquelles il peut être soumis et ses réactions face à ces diverses contraintes, etc. Le second, composé de quatre chapitres, est consacré à

la gencive. Sa perte d'étanchéité affecte en effet l'os de soutien de l'implant et compromet le succès de la thérapeutique. Sa connaissance est donc indispensable. Enfin, le troisième et dernier aborde la neurophysiologie : l'organisation générale du système nerveux au sein de la cavité orale, l'approche neurophysiologique de l'occlusion, l'intégration neurophysiologique d'un implant dentaire et la modulation de la contraction musculaire en implantologie.

Votre ouvrage comporte également, un large volet clinique...

M.B. : En effet, dans chaque chapitre, les bases fondamentales « pures et dures » abordées sont systématiquement complétées d'un volet clinique pour mettre en évidence les conséquences que leur méconnaissance peut entraîner. Parmi

RENCE



RENDEZ-VOUS SUR DENTAIRE365.FR

Pour consulter gratuitement l'ouvrage *Implantologie, bases fondamentales, conséquences cliniques*, rendez-vous sur www.dentaire365.fr, le site de l'éditeur Parresia (Librairie Garancière). « Il suffit de s'inscrire à l'aide d'une adresse mail pour accéder à l'ensemble des chapitres », précise Marc Bert.



elles, les conséquences biologiques et cliniques d'un échauffement, d'une compression excessive ou encore, d'une surcharge de l'os, par exemple. Les implants ne sont pas seulement, si je puis dire, « un trou avec une vis dedans » : l'os et la gencive sont des tissus vivants et il faut bien les connaître pour les appréhender comme supports d'implants. La compréhension du nerf trijumeau, le plus complexe de l'organisme et à l'origine de la modulation de la mastication, du déclenchement de la déglutition et de bien d'autres fonctions, est également cruciale !

CV EXPRESS

Marc Bert est docteur en chirurgie dentaire, docteur en sciences odontologiques et lauréat de l'Université Paris V. Il est titulaire d'un C.E.S. de biologie de la bouche, option anatomie, physiologie, d'un C.E.S. de prothèse fixée, d'un C.E.S. de parodontologie et d'un D.U. d'implantologie chirurgicale et prothétique (Paris VII). Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire et Expert honoraire près la Cour d'appel de Paris, il est également auteur principal de 12 livres, dont *Les implants dentaires* (CdP, 1986), *Comment loper un implant* (EDP Sciences, 2012) et *Gestion pratique des complications en implantologie* (EDP Sciences, 2016), et co-auteur de six livres.

marcbert@wanadoo.fr

LA MEILLEURE OFFRE

QUALITÉ | PRIX | DÉLAIS | SERVICE

Plus de **5 000 chirurgiens dentistes**
nous font déjà confiance.

01 40 54 89 24



sivpdentaire.com

LABORATOIRE DE PROTHÈSE DENTAIRE



Retrouvez notre plaquette
en scannant ce code.



Délai de conservation des documents pour un **CABINET DENTAIRE**

Salariés

Contrats et formalités de fin de contrat (certificats de travail, reçus, etc.)	10 ans au terme du contrat
Bulletins de salaires et prévoyance des salariés	5 ans
Attestation Pôle Emploi (ASSEDIC)	
Décomptes du temps de travail	
Documents relatifs à la sécurité des travailleurs (document unique, PV de PCR, etc.)	Indéfinie

Comptabilité

Livres comptables (livre de recettes, grand livre...)	10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable
Pièces justificatives (factures, bons de commandes, livraisons, de réceptions, etc.)	

Impôts, taxes

Déclarations, avis d'imposition, justificatifs des réductions, déductions demandées et justificatifs de leur paiement	10 ans
---	--------

Banque

Chèque à encaisser	1 an
Relevés de comptes, bordereaux de versement et talons de chèques	10 ans
Talons de chéquier	
Ordres de prélèvements automatiques	Pendant leur validité
Titres financiers	10 ans après la cession

Assurances

Contrats d'assurance responsabilité civile professionnelle	Indéfinie
Autres contrats d'assurance	10 ans
Dossier de sinistre	
Quittances de primes, avis d'échéance émanant de l'assureur et preuve du règlement	2 ans

Local professionnel

Factures EDF-GDF, factures de travaux, factures de téléphone, d'eau, quittances de loyer	5 ans
Constat ou état des lieux et surface corrigée	Pendant la location
Titre de propriété	30 ans après la revente
Meubles (tableaux, etc.)	Indéfinie
Déchets DASRI, amalgames (contrats, bordereaux de traitement, etc.)	3 ans

Sociétés

Statuts des sociétés, modifications, règlements intérieurs, registre de décisions des organes délibérants (assemblée générale, conseil d'administration...)	5 ans après la radiation
Gestion de la société (convocations, feuille de présence, pouvoirs, PV d'assemblée générale, cession de parts...)	10 ans à compter de la clôture de l'exercice social

Patients

Dossier patient	20 ans
-----------------	--------

Lien direct :
Posez vos questions à CDF-Services
sur services@lescdf.fr
ou au 01 56 79 20 40



DEMANDE DE SUPPRESSION DE LA TAXE ADDITIONNELLE

L'UNPS et Les CDF ont déposé un amendement visant à la suppression de la taxe additionnelle dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale qui est étudié actuellement



© BillionPhotos.com/Adobe Stock

à l'Assemblée nationale. Parmi les motifs exposés, il est rappelé que le champ d'application de cette taxe ne présente aucune cohérence et apparaît aux yeux des professionnels de santé libéraux comme punitive. Sa suppression répond à un souci d'équité vis-à-vis des autres professions libérales et indépendantes auxquelles cette taxe n'est pas applicable. L'UNPS, tout comme les CDF, souhaite que soit mis un terme à cette discrimination entre professionnels de santé libéraux selon leur régime d'affiliation. Cette suppression serait conforme à la politique gouvernementale d'harmonisation des cotisations sur les revenus d'activité.



© dteagrez/Adobe Stock

TRAITEMENT DENTAIRE ET COVID

Le rôle des traitements dentaires dans la transmission de la Covid-19 est toujours débattu par les scientifiques. Lors d'un webinaire organisé par l'Association internationale pour la recherche dentaire, plusieurs pays dont les États-Unis et la France ont fait état de l'absence d'éléments de preuve d'une contamination supérieure des praticiens, une fois les mesures barrières (FFP2 et aération) mises en place. Si la transmission par aérosols respiratoires est avérée, le rôle des procédures aérosolisantes dentaires est toujours l'objet d'un débat parmi les chercheurs...

DES PRÉPARATIONS DENTAIRES ESSENTIELLES

Plusieurs produits contenant du fluor, tels que les dentifrices, les ciments-verres-ionomères et le fluorure diamine d'argent (SDF) ont été ajoutés sur la liste des traitements essentiels de l'organisation. Cette liste est utilisée par plus de 150 États pour connaître les traitements à financer par les institutions publiques. Ils sont dès lors considérés comme devant être accessibles à tous. La reconnaissance de la santé orale est ainsi à nouveau soulignée par l'OMS, quelques semaines après la résolution adoptée par son assemblée générale.



COLMAR **ESCHAU**
ESPACES SANTÉ YGUIA
Choisissez le leader des Espaces Santé en Alsace
Pharmacie, laboratoire, professions médicales et paramédicales
Lots disponibles à partir de 40 m²
Livraison 3^{ème} trimestre 2023
 **03 88 67 87 87**
perspective-immobilier.com



© Framstock/Adobe Stock

RAPPEL VACCINAL : TOUS LES SOIGNANTS CONCERNÉS !

La Haute Autorité de santé a élargi, le 6 octobre, l'administration d'une dose de rappel de vaccin anti-Sars-CoV2 aux professionnels du secteur de la santé (soignants, transports sanitaires et médico-social) six mois après une vaccination complète. Cette décision fait suite à l'extension aux personnes à risque décidée le 23 août, et à l'avis de l'Agence européenne du médicament pour l'utilisation du vaccin Pfizer en rappel le 4 octobre. La HAS recommande également cette extension à l'entourage des personnes immunodéprimées, ainsi que le maintien des gestes barrières à tous.

MÉDICAMENTS : DEUX MOIS DE STOCK

A partir du 1^{er} septembre 2021, les laboratoires pharmaceutiques auront l'obligation de détenir un stock de sécurité minimal de deux mois pour tous les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM) destinés aux Français, a annoncé l'ANSM le 2 septembre. Ce délai pourra être porté à quatre mois pour certains MITM. La liste sera publiée au cours du mois d'octobre. Le décret dans lequel s'inscrit cette obligation de stock, publié en mars 2021, demande aussi aux laboratoires pharmaceutiques d'élaborer des plans de gestion des pénuries pour tous les MITM commercialisés en France.

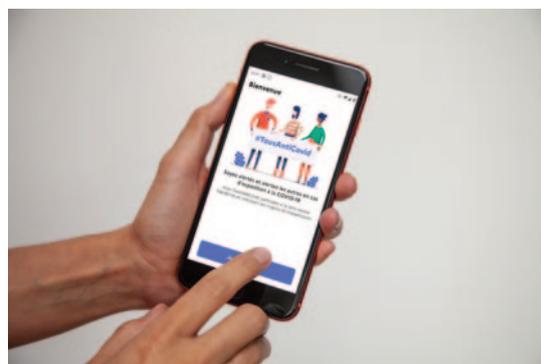
RISQUE PROFESSIONNEL DENTAIRE

1 682 déclarations d'incidents impliquant la responsabilité de chirurgiens-dentistes ont été effectuées en 2020, soit une baisse de 11 % par rapport à 2019 (1 886), selon le rapport annuel MACSF-Le Sou Médical



© Julien Eichinger/Adobe Stock

publié le 28 septembre. Cette baisse, liée à une baisse exceptionnelle de l'activité, interdit toute comparaison fiable et significative sur l'évolution de la sinistralité. Les prothèses conjointes concernent 77% des litiges prothétiques (415 déclarations), adjointes 20 % (107 déclarations) et mixtes 3% (17 déclarations). Enfin, 379 déclarations ont été classées « sans suite actuellement » : un taux moyen de 20 % par an depuis quelques années et qui correspond à des demandes mal étayées ou abandonnées par le patient.



© laurencsoutiez/Adobe Stock

TOUSANTICOVID : 49 % D'UTILISATEURS ASSIDUS

Selon une enquête présentée le 30 septembre au salon City Healthcare à Nancy, près de 49 % des utilisateurs de l'application TousAntiCovid ont activé la fonctionnalité de traçage de cas contacts de Covid-19, 43 % l'activent partiellement, et moins de 10 % ne l'activent jamais. Concernant les raisons qui ont poussé à télécharger l'application, la gestion des attestations de sortie a été la fonctionnalité la plus citée (76,2 à 80,7% des répondants), suivie par les informations sanitaires (entre 51 et 57 %).

Duraphat® Vernis 22 600 ppm F-

Prévention effective pour les patients présentant un risque carieux élevé¹



Duraphat® Suspension dentaire 500 mg/ml 22 600 ppm F - sous forme de fluorure de sodium

Au cabinet dentaire :

Les vernis fluorés offrent une protection à long terme* cliniquement confirmée par une étude Cochrane² :

- 37% de nouvelles caries en moins pour la denture primaire
- 43% de nouvelles caries en moins pour la denture permanente

Prévention de la carie dentaire de l'enfant : prise en charge de l'acte de pose de vernis fluoré pour les enfants, de 6 à 9 ans, présentant un risque carieux individuel (RCI) élevé, à une fréquence biannuelle³

*Dans le cadre de la prévention de la carie, l'application est habituellement renouvelée tous les 6 mois, il est possible d'effectuer des applications plus fréquentes

1 Stratégies de prévention de la carie dentaire. 2010. Critères d'évaluation de RCI de la HAS

2 Marinho et al. Cochrane review 2013, issue 7

3 Journal Officiel de la République Française, arrêté NOR : SSAS1821640A du 20 août 2018

DURAPHAT 50 mg/ml, suspension dentaire - Liste II. STRICTEMENT RESERVE A L'USAGE PROFESSIONNEL DENTAIRE.

Pour une information complète, consulter le RCP disponible sur simple demande auprès du laboratoire ou sur <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr>

INFORMATIONS MEDICALES : 01 81 79 38 34

COMMANDE : 01 81 79 38 34

UNE ASPIRATION CENTRALISÉE PUISSANTE ! EXCOM HYBRID ET ECO II LE DUO IMBATTABLE DE METASYS

Les Excom hybrid sont des aspirations centralisées d'une extrême puissance. Leur dépression élevée et constante garantit un environnement optimal pour un traitement sûr du patient.

Une aspiration peu performante peut provoquer un cumul de liquides dans la bouche du patient qui affecte les traitements. Les rotations des instruments peuvent en outre former des aérosols infectieux. L'utilisation d'un système d'aspiration puissant d'un débit minimum de 300 l/min et d'une grande canule d'aspiration est d'autant plus importante.

Les récupérateurs d'amalgame Eco II convainquent par une installation « plug & play » simple et rapide, sans aucune électronique. Une fiabilité maximale et un taux de séparation de 99,3. Seul le changement de la cassette est nécessaire à 100 % de remplissage ou une fois par an.

En aspiration à anneau d'air ou à anneau humide, l'Excom hybrid répondra à toute configuration de cabinet avec une grande flexibilité. Le même appareil peut être utilisé pour différentes configurations.

L'aspiration Excom hybrid et l'Eco II forment un duo imbattable pour tout cabinet dentaire.

Pour plus d'informations, contactez Metasys au 04 37 90 22 15 ou par mail au info@metasys.fr.



PERMET DE **PASSER DIRECTEMENT AVEC UN SEUL FORET**
À LA **COULEUR** (diamètre et longueur) **CHOISIE**

Foret précis sans vibration, douceur incomparable

**2 achetés
+ 1 offert**

**Pivomatic, le seul pivot
à repositionnement automatique®
avec 35 ans de recul clinique et
140 millions de Pivomatic vendus
Pivomatic, leader incontestable
depuis 35 ans**



**STÉRILISATION
PAR STÉRIKIT®
COMPATIBLE
TEST PRION
134° C - 18 MIN**

Les recharges stérilisables pivots
et forets se placent directement
dans les coffrets et modules sans manipulation



PIVOMATIC CONCOURS® : Disponible chez votre revendeur habituel ou loredsabankym@gmail.com

LE PALAIS DES CONGRÈS PARIS

CONGRÈS
INTERNATIONAL
ADF
23-27 NOVEMBRE
2021

24 novembre : Les premiers pas DU PRATICIEN

Quel type de contrat ? Quelle rémunération ? Quelles règles administratives et quelles formalités ? Comment juger la rémunération proposée ? Quelle est la part dédiée à l'Urssaf, aux cotisations retraite, aux impôts ? Voilà quelques unes des questions des jeunes diplômés, ou en passe de l'être, auxquelles Anaïs Chireux, présidente des U35, et Clément Remise, vice président, répondront au cours de la séance de l'ADF intitulée « 6^e année, thèse, et maintenant ? ».

« L'université nous enseigne très bien la technique et le soin. Mais on ne nous apprend pas à gérer l'administratif, l'ensemble des lois, en fait, tout ce qui est autour de l'exercice et qui fait partie de l'entreprise libérale », remarque ce diplômé en 2018 qui, avec les autres membres des U34 se déplacent depuis deux ans dans les facs et dispensent des formations en ligne. Plusieurs facultés ont développé des modules de formation sur l'entreprise libérale pendant les études mais « le discours ne touche pas toujours les étudiants qui ne sont pas encore confrontés au monde réel », observe-t-il. La séance de l'ADF est donc une chance pour les étudiants d'être bien informés avant de faire leurs pre-

B15 - 6^E ANNÉE, THÈSE ET MAINTENANT ?

24 novembre : 09h00 - 10h30

Responsable scientifique : Ewen LE DRAST
Conférenciers : Clément Remise et Anaïs Chireux

miers pas dans la vie active. L'intervention sera « centrée sur les premiers mois d'activité », précise Clément Remise. Le mode d'exercice, les contrats liés à ce mode d'exercice, les régimes d'assurance obligatoire à la sortie de 6^e année, les régimes facultatifs, les formalités à accomplir pour exercer avant ou après la thèse... toutes les options seront présentées. La séance organisée sous la forme de workshop se veut « aussi ludique qu'instructive », prévient Clément Remise, qui privilégiera un long temps pour les questions/réponses.

Les clés pour un premier D'ASSAINISSEMENT

Le traitement des maladies parodontales est la base de la santé bucco-dentaire puisqu'il permet le maintien des dents dans leurs tissus de soutien et assure la pérennité des traitements restaurateurs et prothétiques.



Le contrôle de l'hygiène orale et des facteurs de risque de la maladie, les évolutions de la thérapeutique non chirurgicale ont permis de redessiner les contours de la chirurgie parodontale. Face à certaines zones difficiles à instrumenter, le recours aux chirurgies parodontales pour la réduction des poches parodontales profondes (>5 mm) associées à un saignement reste une composante essentielle du traitement

des parodontites avancées (stades 3 et 4). Parmi celles-ci, les lambeaux d'assainissement pour les poches associées à une alvéolyse horizontale restent une indication dans de nombreux traitements parodontaux. Les maîtriser permettra d'être en mesure de mener à bien un certain nombre de traitements parodontaux, mais aussi d'acquérir des connaissances permettant d'aller plus loin dans les techniques de chirurgies et microchirurgies parodontales.

LES CLÉS POUR UN PREMIER LAMBEAU D'ASSAINISSEMENT

Atelier de travaux pratiques B29

24 novembre 2021

14h-17h

Objectifs

- Réaliser des chirurgies parodontales correctrices résectrices
- Pratiquer les incisions et les points de sutures en parodontologie
- Mettre en œuvre un décollement puis dissection en épaisseur partielle

Responsable scientifique : Marjolaine Gosset

Intervenants : Kevimy Agossa, Adrian Brun, Emilie Bordet, Emmanuelle Ettegui, Maxime Ghighi, Mathilde Jalladaud, Ichai Lanati, Ons Zouiten

Le contenu de la séance de travaux pratiques

Afin de réaliser des lambeaux d'assainissement de façon sereine, l'objectif de la séance de travaux pratiques est d'optimiser ses gestes pour un traitement efficace, de gagner du temps opératoire et réduire les suites post-opératoires. Ce TP sera agrémenté par :

- Des supports pédagogiques illustrés pour revoir les indications et étapes clés du lambeau d'assainissement,
- une réflexion sur l'indication chirurgicale autour d'un cas clinique,
- la visualisation d'un lambeau d'assainissement chez ce patient,
- une mise en pratique sur mâchoire de porc avec démonstration en directe et réalisation progressive des différentes étapes par les huit encadrants.

Sur mâchoire de porc, un premier temps sera consacré à revoir les incisions et sutures en parodontologie. En effet, les techniques de réalisation du lambeau d'assainissement

er lambeau

font appel à des fondamentaux de la chirurgie mais avec une certaine spécificité pour :

- Les incisions : celles-ci sont plus complexes dans le cadre des parodontites en raison des poches profondes et du tissu de granulation très fibreux. De plus, leur positionnement garantit la réduction de la profondeur des poches.
- Les sutures : elles sont cruciales pour obtenir un rapprochement berge à berge avec un placage des lambeaux sur l'os de soutien, elles garantissent une cicatrisation de première intention et la réduction de la profondeur des poches.

La seconde partie de la séance de travaux pratiques permettra de réaliser un lambeau d'assainissement étendu, associant différentes techniques de réduction de poches dont le distal wedge, la gingivectomie ou encore la dissection en épaisseur partielle pour apicaliser un lambeau en cas de poches profondes. Ensuite, seront abordées la mise en œuvre du débridement des surfaces dentaires, mais surtout l'élimination des tissus inflammatoires et le recontourage osseux, souvent chronophages et sources de difficultés.

Optimiser ses gestes cliniques

Modifier ses pratiques, c'est incrémenter dans son quotidien ce que l'on vient d'apprendre. Les lambeaux d'assainissement sont une chirurgie accessible en omnipratique en termes de dextérité et de plateau technique.

À l'issue de ce TP, vous pourrez donc :

- identifier les indications du lambeau d'assainissement,
- choisir le matériel chirurgical adéquat,
- organiser une table opératoire,
- concevoir et mettre en pratique l'intervention en un temps adapté.

Vous bénéficierez d'un encadrement d'experts en parodontologie, qui exercent et enseignent ces techniques au quotidien lors de la formation initiale ou continue des chirurgiens-dentistes, mais aussi d'un plateau technique de qualité prêté par des industriels. Toute l'équipe sera au plus près de vous pour une mise en pratique encadrée, un partage d'expériences et d'astuces pour optimiser vos gestes cliniques. Ainsi, notre objectif est que vous vous saisissiez d'un protocole à appliquer directement au cabinet.



Figure 1 : Vue clinique vestibulaire du secteur 2 avant lambeau d'assainissement. Observez l'aspect du parodonte qui a été assaini par la thérapeutique non chirurgicale. La persistance de poches à 5 et 6 mm qui saignent au niveau du secteur a indiqué la réalisation du lambeau d'assainissement.



Figure 2



Figure 3

Figures 2 et 3 : Vue clinique vestibulaire (photo 2) et occlusale (photo 3) du secteur 2 au cours de l'intervention. Un lambeau muco-périosté avec préservation des papilles a été élevé pour avoir accès aux lésions. Le tissu de granulation et le surfaçage des dents ont été réalisés à ciel ouvert.



Figure 4 : Le lambeau a été repositionné et suturé par des points de type matelassier vertical discontinu pour permettre un bon placage et obtenir un rapprochement berge à berge. Ici, un fil non résorbable tressé 4.0 a été utilisé.

Les indispensables pour votre cabinet



Distributeur mural de gel hydro alcoolique
mécanique sans pile (exclusivité DENTRIMED,
fabrication française)



Desserte de tri sélectif pour
instruments, objets coupants,
déchets...

Totem distributeur
de masques, gants, gel
et sur chaussures



Et aussi :

- Distributeur de gel
à pédale sur colonne
- Distributeur automa-
tique de sur chaussures



Pages réalisées par Franck Garbarz

Retrouver la LUMIÈRE

Dans *L'Homme de la cave*, Philippe Le Guay fermente l'allégorie de l'homme des cavernes conceptualisé par Platon, à travers un personnage admirablement interprété par François Cluzet. Le réalisateur raconte la genèse de ce thriller psychologique. Une œuvre bouleversante qui offre réflexion quant aux abysses les plus sombres du négationnisme.

Des *Deux Fragonard* à *Trois Huit*, Philippe Le Guay aime explorer les pôles opposés de l'âme humaine. Avec *L'Homme de la cave*, il franchit un pas supplémentaire en confrontant la figure du mal absolu, se parant surnoisement des atours de la vertu, à celle de l'humanisme le plus sincère. Dix ans après *Les Femmes du 6^e étage*, film solaire autour d'un homme corseté par les conventions qui s'ouvre au monde, le réalisateur nous propose une réflexion fascinante sur le négationnisme à travers un thriller psychologique très noir digne de Polanski. Il offre aussi à François Cluzet l'un de ses plus beaux rôles. Rencontre avec un cinéaste inspiré.



Comment ce projet est-il né ?

Le point de départ est fortuit : un copain croisé dans la rue me donne des nouvelles d'un ami commun en me racontant que celui-ci va bien mieux depuis qu'il s'est débarrassé du négationniste qu'il avait dans sa cave ! À l'entendre, c'est comme s'il allait mieux parce qu'on lui avait retiré un plâtre ! Immédiatement, avant même de connaître tous les détails, j'ai su que je tenais le sujet d'un film.

Ici, l'arme du négationniste, c'est le doute.

La logique négationniste et le vertige de son discours ont quelque chose de glaçant et d'insaisissable. Les questions posées par Fonzie, qu'incarne François Cluzet, semblent inattaquables mais elles sont perverses, et n'ont d'autre objectif que de nier les faits historiques. Le négationnisme existe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, au moment où les vaincus ont prétendu que les camps d'extermination n'étaient que le fruit de la propagande des vainqueurs. J'ai fait de Fonzie un personnage misérable, totalement démuné, qui n'a plus que sa cave pour se terrer comme un rat car l'inversion est le ressort de la dramaturgie du film. Ce négationniste apparaît bâillonné, victime, réduit au silence et à devoir se cacher comme les juifs ont été contraints de se cacher pendant l'Occupation. Il y a quelque chose de vertigineux dans ce retournement, dans cette façon d'emprunter la place de la victime : c'est le moteur du récit.

Fonzie est comme une cellule cancéreuse qui métastase dans l'immeuble.

Sa présence est une source radioactive qui irradie tout son entourage. Elle produit l'effet d'une pierre jetée dans une eau tranquille dont les ondes se dilatent et touchent chacun. La première victime est le couple. Simon est un homme civilisé, compatissant, plein d'empathie, et sa bienveillance le conduit d'abord à s'indigner de la situation de Fonzie et à lui faire confiance. Mais son utopie humaniste est vite et violemment mise à mal. La confrontation avec un homme qui ne pactise pas avec la société, qui choisit la cave pour s'en exclure, ébranle notre héritage intellectuel, nos convictions, notre sens de l'altérité et notre inclinaison pour la solidarité. C'est abyssal.



Devant votre caméra, la cave devient un univers fascinant.

J'ai aimé filmer le sous-sol de la cave. Pendant nos repérages, mon choix a été déterminé par la chaudière qui est comme une bête tapie, qui souffle, ronronne, rougeoit quand elle se ranime, et incarne une vie monstrueuse et inquiétante. On parle souvent des boyaux de la terre, et avec cette idée en tête, nous avons reconstitué un labyrinthe, un chemin d'angles et de néons, de canalisations qui suintent. Il s'adresse plus à nos tripes qu'à notre intelligence en créant une sensation d'angoisse. Car la cave est un lieu fantasmagique incroyable : à chaque fois que la caméra s'y aventure, on a le sentiment de traquer un fantôme.

Comment en êtes-vous venu à confier le rôle de Fonzie à François Cluzet ?

Au départ, je ne pensais pas du tout à François Cluzet car il restait lié au rôle humaniste que je lui avais donné dans *Normandie nue*. Mais un jour, je l'ai vu avec des cheveux très longs, et le connaissant bien pour avoir travaillé avec lui, je me suis autorisé à l'imaginer autrement – dans la peau de Fonzie. Après un déjeuner, je lui ai proposé de lire mon scénario, et quatre heures plus tard, il était partant. J'avais en tête le modèle de Tartuffe, personnage humble, la tête penchée, qui cherche à nous faire croire à ses mensonges, qui joue l'effacement. Cluzet devait incarner un homme qui endure « courageusement » ce qu'on lui fait subir alors qu'il y a dans sa rhétorique une certaine animalité – il devait être cet homme qui dit tout et son contraire, sans que nous parvenions à savoir ce qu'il pense. Chez Cluzet, il y a cette lueur parfois assassine dans le regard qui permet d'aller chercher loin les émotions. Il y a en lui une force intérieure hallucinante, cette tension, cette animalité que dégageait un Michel Serrault.

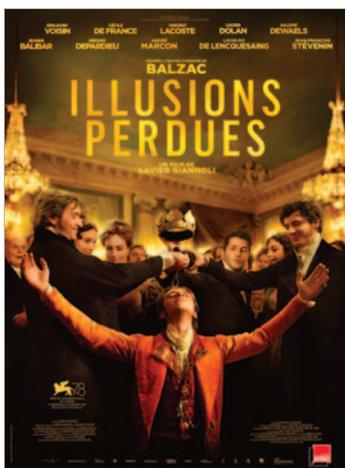
L'Homme de la cave

Un film de Philippe Le Guay (France),
avec François Cluzet, Jérémie Renier, Bérénice Bejo
(sortie le 13 octobre).



© Roger Arajou © 2021 CURIOSA FILMS – GAUMONT – FRANCE 3 CINÉMA

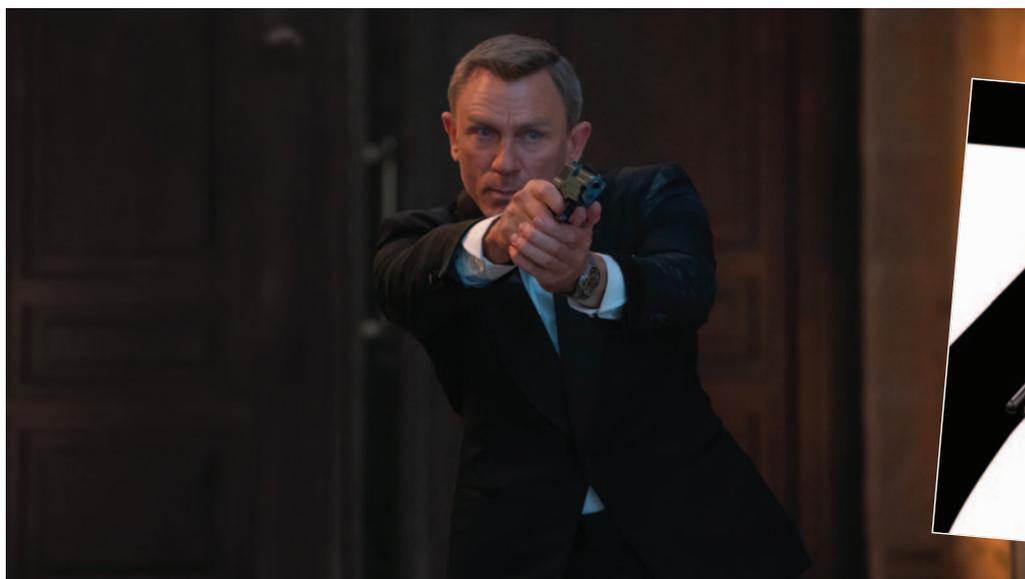
Au sombre et épuré *Eugénie Grandet* le mois dernier répond le flamboyant et baroque *Illusions perdues*, nouvelle adaptation de Balzac qui, ces derniers temps, inspire magistralement les cinéastes français. À partir de la trajectoire édifiante de Lucien, jeune apprenti écrivain en quête de reconnaissance, Xavier Giannoli radiographie la société parisienne de la Restauration, portée par un capitalisme dévorant et un cynisme ravageur. Candide et idéaliste, Lucien, animé par une soif de revanche sociale, accepte de renoncer à ses principes pour céder ses talents d'écriture à un « canard », journal à scandale de l'époque pour lequel toute rumeur est une information ! On plonge alors avec délectation dans un monde de duplicité et de faux-semblants, où le moindre avis favorable dans la presse se paie au prix fort, où l'aristocratie considère avec un dédain non dénué de fascination tous ceux qui s'agitent autour d'elle – journalistes, écrivains, artistes, industriels – où, finalement, tous les rapports humains sont tarifés. Passionné depuis toujours par l'imposture, Giannoli était voué à s'emparer du héros balzacien, figure magnifique de l'imposteur qui s'ignore et qui finit par prendre tragiquement conscience de sa condition. Aussi à l'aise dans les moments d'intimité que dans les séquences opératiques, le cinéaste multiplie les moments de bravoure, des salons cossus de la marquise d'Espard aux jardins du Palais-Royal, des appartements richement décorés de Lucien aux espaces du théâtre. Grâce à son sens de la dramaturgie et de la direction d'acteur, il signe l'un des plus beaux films de l'année, d'une telle richesse qu'on n'a qu'une envie en sortant de la salle : courir le revoir !



Illusions perdues

Un film de Xavier Giannoli (France)
avec Benjamin Voisin, Cécile de France, Vincent Lacoste
(sortie le 20 octobre)





RETOUR
SOMMAIRE



Rarement un épisode de la saga *James Bond* s'était-il autant fait désirer ! Il faut dire qu'entre les reports successifs de sortie liés aux rebonds de la crise sanitaire et les tentations de revente du film à Amazon, les fans du célèbre agent ont bien cru ne jamais voir cet opus sur grand écran. C'est pourtant dans une salle de cinéma qu'on se doit de découvrir l'ultime prestation de Daniel Craig sous les traits de 007 : après un prologue d'anthologie tourné dans un sublime village italien escarpé, le film nous entraîne dans une sombre histoire de complot international, de la chaude lumière de Cuba aux paysages enneigés du Grand Nord. Et peu importe si on n'en saisit pas forcément toutes les ramifications ! Car on prend un plaisir jubilatoire à voir Bond se livrer aux acrobaties les plus folles et, surtout, à vivre l'histoire d'amour sans doute la plus déchirante de la saga. Reprenant le rôle de Madeleine Swan qu'elle campait déjà dans *Spectre*, Léa Seydoux, tour à tour glaciale et incandescente, incarne avec passion l'amoureuse de l'espion anglais qu'on attendait depuis longtemps. Et pour une fois qu'une actrice française n'interprète pas une figure maléfique chez *James Bond*, on peut se féliciter ! Spectacle total, *Mourir peut attendre* réserve deux surprises de taille qu'il ne faut en aucun cas révéler à son entourage.

Mourir peut attendre

Un film de Cary Joji Fukunaga (Royaume-Uni/États-Unis), avec Daniel Craig, Léa Seydoux, Rami Malek. (sortie le 6 octobre)

Et aussi...



Tricotant habilement la grande histoire de l'édification de la Tour Eiffel avec les trajectoires individuelles de ceux qui ont présidé à sa création, Martin Bourboulon signe une reconstitution soignée, entre fresque historique, drame romanesque et histoire d'amour passionnel. Romain Duris est, comme toujours, impeccable et Emma Mackey, révélée par la série *Sex Education*, est épatante en femme fatale, aussi séduisante que bouleversante.

Eiffel

Un film de Martin Bourboulon (France), avec Romain Duris, Emma Mackey. (sortie le 13 octobre)

A-dec, Solutions innovantes

Hygiène, Ergonomie, Organisation...

Découvrez nos innovations exclusives pour votre sécurité et votre confort.

Retrouvez-nous
sur le stand ADF
2P01-02

Siège praticien
(a-dec 521)



Tabouret assistante
(a-dec 522)



Concept "3ème main"
Une solution mains libres
pour la capture d'aérosols
extra-buccaux

Tablette assistante
(a-dec 545 - 12 o'clock)



ICX Renew
Traitement simple
et efficace du circuit d'eau
de votre unit.



a dec[®]

reliablecreativesolutions[™]

www.a-dec.fr ou par téléphone au 0148133738

Oui,

un assureur mutualiste créé par et pour des professionnels
de santé accompagne mieux ses clients,

sans actionnaires à rémunérer, nos choix ne sont pas dirigés
par la rentabilité à court terme,

nos conseillers non commissionnés vous proposent uniquement
des solutions qui servent vos intérêts,

en tant que premier assureur du monde de la santé, nous avons la plus
grande expérience pour vous protéger dans vos nouvelles pratiques,

nous soutenons des start-up pour œuvrer
à l'amélioration du monde médical,

les critères sociaux et environnementaux sont essentiels
dans nos choix d'investissements,

en sponsorisant une navigatrice engagée, nous faisons
évoluer la place des femmes dans la société,

nous sommes fiers de contribuer avec vous
à améliorer le monde de la santé.

Ensemble, *prenons soin* de demain



PUBLICITÉ

Les **DESSINS** du duc d'Aumale





Le château de Chantilly n'a pas échappé à la période de confinement qui a impacté tous les lieux culturels. Aujourd'hui l'espoir renaît avec de belles expositions dans ce lieu magique que nous évoquons régulièrement dans ces pages. L'actuelle exposition emmène le visiteur dans le monde des dessins, ceux de l'École de Fontainebleau. Histoire croisée que celle de Fontainebleau et de Chantilly. Le grand Condé, qui fut le propriétaire du château de Chantilly, s'est éteint à Fontainebleau le 12 décembre 1686 alors que beaucoup plus tard le duc d'Aumale s'inspira de Fontainebleau lorsqu'il reconstruisit le château de Chantilly, détruit par la Révolution. En effet, on sait qu'il séjourna régulièrement dans sa jeunesse dans ce château bellifontain. Exceptionnel collectionneur, Henri d'Orléans, duc d'Aumale (1822-1897), fut attiré par les artistes de « l'École de Fontainebleau », courant artistique réhabilité par l'historien d'art Louis Dimier. Et puis, n'oublions pas que le duc d'Aumale était le voisin de Madame de Vatry, propriétaire du domaine de Chaalis où il se rendait régulièrement. Dans ce domaine se trouve la chapelle Sainte-Marie construite à l'époque de Saint Louis, dont une fresque et les plafonds furent exécutés plus tard par Primatice. La fresque représente l'Annonciation, surmontée d'un Dieu le Père proche du style du *Jugement Dernier* de Michel Ange. Ce voisinage a certainement influencé le duc dans ses choix. Mais qu'appelle-t-on « l'École de Fontainebleau » ? À travers l'histoire de l'art nous savons que la rencontre entre un souverain et un artiste a pu être bénéfique, comme celle de François I^{er} et de Rosso Fiorentino. Le souverain après la défaite de Pavie en 1525 choisit de s'installer dans la région parisienne et délaissa de ce fait le Val de Loire. En 1528, il décida la construction du château de Fontainebleau qui devint la capitale culturelle du royaume. Pour ce faire, un peintre fut l'acteur de ce renouveau, Rosso Fiorentino, recommandé au roi par le célèbre Arétin. Rosso fut l'artisan des décors du château. La preuve en est la superbe galerie François I^{er}, prélude de ce que l'on appellera « l'École de Fontainebleau ». Des décors peints furent disposés dans de riches encadrements de stucs



Le trait de la séduction Dessins de l'École de Fontainebleau

Château de Chantilly
jusqu'au 7 novembre 2021

exubérants, au milieu de lambris de bois clair. Cette galerie, comme le souligne le commissaire de l'exposition peut être considérée comme « l'aboutissement des recherches de Raphaël au Vatican ou de celles de Giulio Romano au Palais du Te à Mantoue ». Toute l'Italie de la Renaissance est présente dans ce lieu. André Malraux la qualifiait de « Sixtine du maniérisme », évocation des nouveaux canons artistiques. Rosso mit fin à ses jours en 1540, Primatice prit sa suite. Il arrivait de Mantoue où il travaillait avec Giulio Romano, son style sera « plus gracieux et plus souple ». Primatice mit tout en œuvre pour la décoration de la chambre du Roi et de la Reine, puis celle de la duchesse d'Etampes célébrant la vie d'Alexandre le Grand. Ensuite, il s'attela à différents décors dont la galerie d'Ulysse, détruite en 1739. Pour ce faire, il se fit aider, entre autres, par le peintre italien Nicolo dell' Abbate venu de Bologne. Ce que l'on appelle l'École de Fontainebleau eut un impact direct sur l'art du dessin, de la gravure, de la sculpture, du vitrail, de l'orfèvrerie, de l'enluminure et bien évidemment du mobilier.

Revenons aux collections de dessins du duc d'Aumale, sujet de cette exposition.

La première feuille présentée est un dessin montrant « Danaë fécondée par la pluie d'or » de Primatice, modello pour la seule peinture de la main de l'artiste encore conservée à Fontainebleau. Autre feuille du même peintre, celle représentant François I^{er}, dessin préparatoire pour la Chambre du Roi peut-être réalisé en peinture par Bartolomeo da Miniato. Suivent d'autres dessins préparatoires de

Francesco Primaticcio, dit Primatice
(Bologne, 1504 – Paris, 1570) Danaë Plume et encre
brune, vers 1533-1539.



Anonyme de l'école de Fontainebleau, *César fait brûler les écrits de ses ennemis*, vers 1550-1560.



Maître du psautier Gouffier et collaborateur, groupe Bellemare, Baptiste Pellerin, Jean Cousin le Père et Maître de Flore Livre d'heures d'Anne de Montmorency, vers 1549-1551

Primatice, premières idées pour les divers grands décors de Fontainebleau, aux ravissantes figures de jeunes femmes qui ont pour nom Vertumne, Séléné ou encore Cérés. Après ces exceptionnels dessins, deux feuilles de Nicolo dell Abbate, qui vint travailler à Fontainebleau après la mort de Rosso également présentes dans les collections du duc d'Aumale, comme *Saint Jean sur une nuée portée par les anges*. Dans le domaine de l'orfèvrerie, plusieurs dessins préparatoires à des projets de coupes devant être réalisées en argent doré. L'une d'elles montre un sujet souvent repris dans les « livres d'emblèmes » ou dans des tableaux de Cranach : « Cupidon piqué par des abeilles se plaint à sa mère, Vénus, laquelle lui répond que ses flèches provoquent des douleurs bien plus grandes ! » Deux projets de garde d'épée d'un anonyme milanais vers 1600, témoignent du soin apporté à ce type d'armes. L'école de Fontainebleau se rapporte également à des manuscrits comme ce livre d'heures ayant appartenu au connétable Anne de Montmorency, l'un des manuscrits les plus importants de cette renaissance française (1549). Une autre série surprendra le visiteur, elle fait le lien entre les manuscrits à enluminures et le dessin. En effet, sur vélin, les figures sont tracées à la pierre noire, à la plume et à l'encre, seuls quelques rehauts d'aquarelle rose donnent une touche de couleurs. Il s'agit de scènes de l'histoire romaine. Après une série de dessins montrant plusieurs rois de France de cette époque, quelques gouaches achèvent ce parcours en couleurs. Ainsi François Ier à cheval rappelle le style de François Clouet, suivent Le Dauphin, Henri II, Henri III et Henri IV, tous montés sur des chevaux recouverts de somptueux caparaçons. Peut-être cette suite était-elle destinée « à asseoir la légitimité de Henri IV » ?

Armelle Baron



Francesco Primaticcio, dit Primatice (Bologne, 1504 - Paris, 1570) François I^{er} en César, vers 1533-1539.

À lire

**Le trait de la séduction
Dessins de l'École
de Fontainebleau**

Sous la direction de Mathieu Deldicque
Les carnets de Chantilly
Château de Chantilly/ Éditions Faton - 19,50 euros

Catalogue pour accompagner cette belle exposition et pour se familiariser avec ce style, celui de l'École de Fontainebleau, dans le domaine du dessin.

WE LOVE WHAT WE DO.



CONGRÈS
INTERNATIONAL
ADF
23-27 NOVEMBRE
2021

STAND 2M36

BLOK JET SILENT 2

COLONNE ASPIRATION-COMPRESSION
SILENCE ET GAIN DE PLACE



CATTANI
AIR TECHNOLOGY

FRANCE

7, RUE DE MICY - 45380 LA CHAPELLE ST-MESMIN

Tel. 02.38.22.34.10 - Fax 02.38.22.34.15

Mail : info@cattani.fr



Fonctionnel et organisé
Plus qu'un meuble, UN CONCEPT
La stérilisation, le coeur de votre cabinet.

La pureté des lignes pour un design parfait



Des formes sobres et épurées, un design étudié,
un choix de matériaux de grande qualité.

CABINET DENTAIRE / **SALLE DE STÉRILISATION**
ACCUEIL & BUREAU / BLOC DE CHIRURGIE / LABORATOIRE

www.ferlain.fr
info@ferlain.fr

Catalogue gratuit sur demande
ou à télécharger sur notre site



1, rue des Moines - ZI - 77140 Nemours
Tél. 01 64 29 28 29 - Fax 01 64 29 24 30



Société Ferlain



@ferlainfrance

« L'ART du confort omniprésent »



Un juste équilibre entre une orientation stylistique dans l'air du temps, une excellente finition associée à une présentation intérieure sans reproche, un confort exemplaire... Des prestations dignes d'un vrai Premium déclinées dans une compacte bien séduisante !



© JM Salmon

C'est dans la région de Chantilly (Oise) que s'est déroulée cette prise en main, qui fut aussi le lieu de notre essai. Cinq motorisations sont proposées au choix dont un PHEV. Nous avons testé cette dernière, étant donné l'engouement des utilisateurs pour ce type d'énergie. Elle est mue par un moteur essence/électrique E-Tense affichant un total de 225 ch... Rivale déclarée du premium allemand, cette DS 4 mérite réellement de « rivaliser ». Mais est-elle en mesure de tenir ses promesses ? C'est ce que nous avons cherché à vérifier...

Une catégorie à part

C'est en effet dans une catégorie bien à part que se joue cet acte : celui des compacts premiums. Le dessin est adroit, bien loin des profils tapageurs mais tout en subtilités et en nuances. L'élégance est de mise avec une face avant des plus expressives et le dynamisme n'a pas été oublié avec cette chute de toit bien pensée... On reste loin de la sobriété ger-

manique parfois ennuyeuse, souvent triste mais parfois aussi enjoueuse... Même régime de sobriété, dans l'habitacle : une planche de bord au design épuré, avec un peu plus d'un zeste de praticité. Une ergonomie réfléchiée et bien calibrée ! Un écran tactile sur la console centrale permet de piloter tout ce bel ensemble. La vision nocturne, une suspension pilotée par caméra ou encore un système audio « Focal » à 14 haut-parleurs restent accessibles en option.

Une esthétique sobre et réussie

La vue en 3/4 AR reste sans doute la plus réussie sur le plan esthétique ... Quant au coffre, il est largement enviable puisqu'il propose 430 litres et 390 litres dans sa version hybride rechargeable. Développée sur la plate-forme EMP2, tout comme la Peugeot 308/2021 (essai à paraître prochainement), cette DS 4 est disponible avec une double motorisation essence/électrique E-Tense affichant un cumul de 225 ch. Ce système de 1,6 l de 180 ch ou 225 ch fonctionne en tandem avec un moteur électrique de 110 ch, ce dernier étant alimenté par une batterie de 12,4 kWh. Le chargeur embarqué de 7,4 kW de série permet de recharger en 1h45 et l'autonomie électrique annoncée est de 55 km selon le cycle WLTP (jusqu'à 65 km en milieu urbain). Une version 100 % électrique est prévue en 2024.

Une vraie excellence « Made in France »

C'était pourtant un challenge difficile à tenir tant la concurrence d'outre-Rhin est omniprésente, néanmoins, le résul-



tat est bien là ... Le confort de roulement reste omniprésent... Quant à la technologie embarquée, elle n'est pas en reste... Des finitions juste remarquables et dont on ne se lasse pas. Tout cela souligne une ergonomie générale à bord unanimement ressentie associée à une dotation technologique des plus évoluées...

Et les aptitudes dynamiques dans tout cela ?

En effet, outre la conduite semi-autonome de niveau 2, qui permettent notamment le maintien actif dans la voie ainsi que le régulateur de vitesse adaptatif jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, la DS4 s'équipe également de plusieurs technologies de confort et de sécurité jusque-là inédites... Les sus-

Notre avis

Une vraie ouverture sur le haut de gamme, un design futuriste sans être tapageur, une réelle concurrente aux Allemandes de sa catégorie. Hyper confortable avec un niveau technologique qui impose le respect. Telle se présente cette nouvelle DS 4. On regrettera juste des performances limitées, mais est-ce bien nécessaire à notre époque de faire plus dans ce domaine de la performance ?

pensions pilotées prédictives permettent de gérer les amortisseurs en fonction des irrégularités de la route, l'ensemble restant scanné par une caméra dédiée... Du grand art assurément ! Parmi nos véhicules d'essai, l'E-Tense tout comme la PureTech de 225 chevaux font figure de « voiture-confort » et de surcroît restent disponibles en deux versions : DS4 et DS4 Cross. Toutes deux sont disponibles uniquement en boîte automatique EAT8 (qui leur vont si bien). Cette DS 4, toutes motorisations confondues, se démarque par un silence de fonctionnement couplé à un confort de haut niveau. Les deux motorisations (hybride et pure-Tech) ne diffèrent réellement que par leur mode de fonctionnement. Les très grandes jantes de 19 ou 20 pouces n'enlèvent étonnamment rien à l'agrément de conduite. La précision de la direction et l'aptitude à s'inscrire en courbe contribuent à l'agrément d'ensemble... Et puis, tout comme son ancêtre la DS, il émane à son bord cette imperturbable sensation de tapis volant, aussi bien à 50 km/h en ville qu'à 130 km/h sur l'autoroute.

Benjamin et Jean-Michel Salmon



LA PRÉVOYANCE

L'esprit TRANQUILLE

Aper,
restez zen
pour votre
prévoyance



COMITÉ DE RÉDACTION :

Président-directeur-Directeur politique : Thierry Soulié, directeur délégué : Pierre-Olivier Donnat, rédacteur en chef : Luc Leцерf, responsable scientifique : Benjamin Salmon, directeur de la rédaction : Alexandre de Cambolas, assistante de rédaction : Pauline Bertrand, journalistes : Renaud Degas et Presse Infos+, rédaction culturelle : Armelle Baron, correcteur : Charles Ordinis, conseillers : Yann Duclos, Véronique Pellegrain, Marco Mazevet, chargée de communication : Elsa Carneiro

COMITÉ DE LECTURE :

Daniel Bandon, Christian Declocquement, Éric Gérard, Frédéric Haim, Jean-François Lary, Guy Letoux, Christophe Rignon-Bret, Jean-François Seret, Christian Verner.

COLLÈGE SCIENTIFIQUE :

Frédéric Camelot, Julien Cardona, Étienne Labassy, Benjamin Salmon, Pascal Karsenty.

COMITÉ DE GESTION :

Thierry Soulié, Pierre-Olivier Donnat, Michel Bergougnoux, Antoinette Felfelli, Antoine Dubrisay, Philippe Bichet.

ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ À LA RÉDACTION DE CE NUMÉRO :

Marc Sabek, Laura Chauveau, Marc Bouziges, Gérard Morel, Franck Garbarz, Benjamin et Jean-Michel Salmon.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Toute copie doit avoir l'accord du Centre français de droit de copie.

PUBLICITÉ :

INTER PUBLI, 104, boulevard Jean-Jaurès 78800 Houilles
Tél. : 01.61.30.16.60 - Fax : 01.61.30.13.60 - email : interpubli@orange.fr

HEBDOMADAIRE :

Tous les jeudis, prix du numéro 12 € - Abonnement papier et numérique : 185 €
Syndiqués Les CDF : 95 € - Abonnement numérique syndiqués Les CDF : 70 €
Le CDF-Mag est édité par Les Chirugiens-Dentistes de France,
54 rue Ampère, 75849 Paris cedex 17
Tél. : 01.56.79.20.20 - Fax : 01.56.79.20.25 - email : cdf@lescdf.fr

Dépôt légal : octobre 2021 - Réalisation : INTER PUBLI - Houilles
Imprimerie : BLG TOUL - ZI Croix de Metz - 54200 Toul

Commission Paritaire n° 0322 G 81412
Directeur de la publication : Thierry Soulié
I.S.S.N. 0009-4838



OFFRES PERMANENTES

ABONNEZ-VOUS À CDF MAG

Tarifs préférentiels pour les syndiqués.
Offre numérique ou papier
<https://lescdf.fr/cdf-magazine>

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLI LES CDF

<https://lescdf.fr/appli-telephone-0>

DIFFUSEZ VOS PETITES ANNONCES GRATUITEMENT

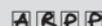
<https://lescdf.fr/petites-annonces>

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT À LA NEWSLETTER DES CDF

<https://lescdf.fr>

LES ANNONCEURS DU NUMÉRO

ADEC.....	37
APER.....	47
CATTANI.....	43
COLGATE.....	27
DENTRME.....	32
DENTSPLY SIRONA.....	7
DEXTER.....	18
FERLAIN.....	44
JULIE SOLUTIONS.....	16
KAELUX.....	4
MAC CLAY.....	28
MACSF.....	38
MADE IN LABS.....	Couv. 4
METASYS.....	19
PROTILAB.....	Couv. 3
PROXI DENTAL.....	Couv. 2
SDC.....	10
SIVP.....	22
YGUI ESPACE SANTÉ.....	25



autorité de
régulation professionnelle
de la publicité





**CHAQUE JOUR DE NOUVEAUX PRATICIENS NOUS CONFIENT
DES EMPREINTES NUMÉRIQUES !**

POURQUOI PAS VOUS ?

20%
des praticiens
nous envoient
des empreintes
numériques



Tous les scanners du
marché sont acceptés

Expertise CFAO : conjointe,
adjoite, implants, facettes

-10% sur les travaux
numériques

Protilab,
Créateur de sourires pour tous !

www.protilab.com
5 rue Georgette Agutte • 75018 Paris

Pour recevoir nos tarifs et
un bon d'essai gratuit, contactez-nous au :

0 800 81 81 19 Service & appel
gratuits

Les 2 font la paire !

La combinaison des solutions MY-LIGNER® / MY-VENEERS® apporte d'une façon simple et rapide un résultat esthétique parfait sans préparation coronaire.

Orthodontistes ou omnipraticiens, demandez conseil à nos prothésistes expérimentés !



MY-LIGNER
by Made in Labs

GOUTTIÈRES ORTHODONTIQUES TRANSPARENTES

Indolores, souples et transparentes
Confort de traitement inégalé
Résultat efficace et rapide à un coût maîtrisé



My-Veneers®
by Made in Labs

FACETTES CÉRAMIQUES PELLICULAIRES

Correction de la teinte, la forme et la position
Non invasives et sans préparation
Pose en 2 ou 3 séances seulement



MADE IN LABS®
INNOVATION & PERFORMANCE

0 800 11 30 11 Service & appel gratuits

MY-LIGNER®
+ MY-VENEERS®
= **-10%**
sur chaque traitement*

*Pour tout traitement combinant un produit MY-LIGNER® + MY-VENEERS® pour un même patient, bénéficiez de -10% sur chacun des traitements (cumulable avec nos réductions fidélité).